



RETRAITE



**UNE SEULE RÉPONSE S'IMPOSE,  
LA MOBILISATION !**

**A la sous-préfecture, à midi 49 le 3 !**

Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse (CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL) ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3. Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points en introduisant par la même occasion de nouveaux amendements imposés par le gouvernement. Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues.

C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique.

Deux motions de censure sont désormais déposées, et imposent au gouvernement de s'expliquer par un discours de politique générale.

Les organisations réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es.

Sur la région nazairienne, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires appelle au rassemblement y compris par le recours à la grève, au moment de ce passage en force au parlement, afin de signifier massivement avec force le rejet de ce texte, et donne **rendez-vous devant la sous-préfecture de Saint-Nazaire le mardi 3 mars à 12h49.**

Les mobilisations massives très importantes initiées depuis le 5 décembre n'ont pas été entendues par ce gouvernement mais le rendent fébrile et le poussent à la faute. L'intersyndicale poursuit et amplifie, dans ce cadre, la construction d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestation, mardi 31 mars pour mettre en échec ce projet de loi ainsi que les suites si nécessaire.